

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
MONTELMAR-AGGLOMERATION

O o O

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

**I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT**

**Nom officiel :** Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération

**Adresse postale :** Maison des Services Publics – 1 Avenue Saint-Martin

Localité/Ville : MONTELMAR

Code postal : 26200

**Point(s) de contact :** Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques – Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Président de Montélimar-Agglomération ou son représentant

Téléphone : 04.75.53.10.74.

Courriel : [dcpaj@montelimar-agglo.fr](mailto:dcpaj@montelimar-agglo.fr)

**Adresse(s) internet** (le cas échéant)

Adresse principale du pouvoir adjudicateur : [www.montelimar-agglo.fr](http://www.montelimar-agglo.fr)

Adresse du profil acheteur (URL) : <https://www.montelimar-agglo.fr/>

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES**

Autorité régionale ou locale

Services généraux des administrations publiques

**SECTION II : OBJET DU MARCHÉ**

**II. 1) Etendue du marché**

**II.1.1) Intitulé :**

Réfection de la couverture tuile de la crèche du jardin public

**II.1.2) Code CPV principal**

45260000

**II.1.3) Type de marché**

Travaux

**II.1.4) Description succincte :**

La présente consultation concerne les travaux de réfection de la couverture tuile de la crèche du jardin public situé sur la commune de Montélimar.

### **II.1.6) Information sur les lots**

Ce marché est divisé en lots : NON

### **II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :**

61 907,27 € H.T.

## **II.2) Description**

### **II.2.1) Intitulé**

Réfection de la couverture tuile de la crèche du jardin public

### **II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

### **II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Montélimar

### **II.2.4) Description des prestations :**

Travaux de réfection de la couverture tuile de la crèche du jardin public.

### **II.2.5) Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation

### **II.2.11) Information sur les options**

Option : OUI

Les candidats devront obligatoirement répondre à la solution de base et à la variante imposée.

Il est prévu deux (2) P.S.E. telles que précisées ci-après auxquelles les candidats devront obligatoirement répondre :

P.S.E N°1 : Mise en œuvre de débords de toiture en frisette

P.S.E. N°2 : Fourniture et pose de 17 points d'ancrage sous tuile

Ces P.S.E. seront levées, de façon discrétionnaire par le pouvoir adjudicateur, au plus tard lors de l'attribution du marché.

### **II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : NON

## **II.2.14) Informations complémentaires**

### **SECTION IV : PROCÉDURE**

#### **IV.1) Description**

##### **IV.1.1) Type de procédure :**

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union Européenne (dans les cas énumérés ci-dessous).

- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive.

Explication : Marché d'un montant inférieur aux seuils européens.

##### **IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

##### **IV.1.6) Enchère électronique**

##### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

#### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

##### **IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au DAUPHINE du 25 mars 2022 sous le numéro : 300767600 et inséré sur le site internet de la Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération le 25 mars 2022.

##### **IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique**

##### **IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de pré-information**

### **SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

**MARCHÉ N° S220037**

**LOT N°**

**INTITULÉ : Réfection de la couverture tuile de la crèche du jardin public**

Un marché/lot est attribué : OUI

#### **V.2) Attribution du marché**

**V.2.1) Date de conclusion du marché : 30 mai 2022**

## V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 4

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 4

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

## V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel : TOITURES MONTILIENNES

Adresse postale : 3, avenue Agricole Perdiguier - P.A. du Meyrol

Localité/Ville : MONTELMAR

Code postal : 26200

Pays : France

Téléphone : 04.75.92.30.50.

Fax : 04.75.92.30.51.

Code NUTS : FRK23

Le titulaire est une PME : OUI

Total des points obtenus pour cette offre : 97.78/100

## V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale du marché/du lot : 61 907,27 € H.T.

## V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue.

## SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

### VI.3) Informations complémentaires :

Type de procédure : Procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L.2123-1, R.2123-1-1° et R.2131-12-1° du Code de la commande publique.

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par **les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.**

Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché au titre de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975.

INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ :

Valeur totale du marché :

Le montant indiqué correspond au montant total de la solution de base avec les P.S.E. n°1 et 2.

### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

#### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble  
Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135  
Localité/Ville : Grenoble cedex  
Code postal : 38022  
Téléphone : 04 76 42 90 16  
Fax : 04 76 51 89 44

#### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

#### **VI.4.3) Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- Soit, avant la signature du marché, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- Soit, après la signature du marché, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1 et R.421-7 du Code de justice administrative et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- Soit, après la signature du marché, un référé précontractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

#### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble  
Adresse postale : 2 Place de Verdun - B. P. 1135  
Localité/Ville : Grenoble cedex  
Code postal : 38022  
Téléphone : 04.76.42.90.16.  
Fax : 04.76.51.89.44.

#### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :**

31 mai 2022

Le Président,